

Le nouveau livre de lecture

Autor(en): **Horner, R.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **19 (1890)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dont on a perdu le secret, semble-t-il, reliait les diverses parties avec tant de puissance que ces vieux édifices ont pu braver l'injure des temps et les efforts des hommes. Hélas ! il n'en est plus de même aujourd'hui.

Or, la religion, avec les divers moyens surnaturels dont elle dispose, voilà le vrai fondement de cette architecture spirituelle confiée à nos sollicitudes. Si nous n'en usons pas, toutes les parties de l'édifice que nous construisons, ne manqueront pas de se désagréger et d'être emportées, comme une poussière, par le vent du siècle.

Il faut, avant tout, que l'instituteur soit pénétré de l'absolue nécessité de la religion dans le travail de l'éducation, et, pareil à l'artiste, il doit avoir sans cesse présent à l'esprit l'idéal à réaliser. Cet idéal n'est autre que la personne divine de Jésus-Christ, modèle sublime de toute formation, but de toute aspiration, source de toutes grâces, foyer de toute lumière.

L'éducateur vraiment religieux trouvera, dans la pratique des enseignements chrétiens, la force indispensable pour lutter contre le découragement, contre l'impatience et contre les défaillances qu'occasionnent la monotonie de ses devoirs, l'ingratitude des parents et les mille difficultés du chemin.

Si l'enfant vit dans une atmosphère religieuse soit à l'école, soit au foyer paternel, il sera aisé d'avoir une action sur lui et de le tenir en garde contre les premières effluves des passions qui souffleront sur son âme. Mais si nous n'avons recours qu'aux moyens naturels, nos avertissements, nos exemples, nos leçons n'auront qu'une prise passagère.

Ainsi, au commencement de l'année, faisons un sérieux retour sur nous-même. Quel but nous proposons-nous dans notre œuvre ? Quel est notre idéal ? Mettons-nous à profit les moyens multiples que la religion nous offre pour extirper les vices naissants, pour former ces jeunes cœurs à la vertu et pour retremper le courage persévérant, la patience héroïque dont nous avons besoin dans l'accomplissement de nos devoirs journaliers ?

Cet idéal surnaturel, ces secours divins, telles sont les biens sans prix que nous souhaitons à tous les instituteurs au seuil de l'année 1890 qui vient de s'ouvrir.

M. T.

LE NOUVEAU LIVRE DE LECTURE

Enfin le *Livre de lecture* du 2^me degré sortira de presses dans quelques jours. Il devrait se trouver dans les mains de nos écoliers déjà depuis plusieurs années. Mais ceux qui connaissent toutes les difficultés, les interruptions répétées que ce travail

a rencontrées dans son élaboration, ne seront pas surpris du retard que la publication de ce livre a éprouvé. D'abord la Commission des études s'est entièrement substituée au Comité désigné il y a huit à neuf ans pour doter nos écoles de livres de lecture. De plus, l'honorable membre du corps enseignant qui avait été chargé d'abord de la rédaction de ce manuel fut remplacé plus tard par l'auteur du premier livre.

L'œuvre n'a certes pas gagné à passer ainsi par plusieurs mains, sous le contrôle d'examineurs qui n'avaient pas les mêmes vues. On remit à plusieurs reprises en discussion la question tranchée précédemment de l'introduction d'un livre de lecture. On comprendra sans peine toutes les interruptions, les ennuis qui ont résulté de ces hésitations pour celui qui était chargé de la publication du nouveau livre. Aussi les instituteurs ne seront-ils pas surpris de n'y trouver ni l'unité de plan, ni la correction de style qu'on a bien voulu reconnaître au premier livre. Ces explications nous paraissaient nécessaires pour que chacun sache d'où provient le retard dont on se plaint avec raison et quelle est la cause principale des défauts que l'on trouvera peut-être dans le nouveau manuel.

Si d'un côté nous avons été souvent contrarié dans notre tâche, d'autre part, nous avons trouvé, pour la correction des épreuves, quelques aides vraiment compétents, capables et dévoués qui ont bien voulu revoir le texte et le corriger de près, dans le but de le rendre moins imparfait. Que ces auxiliaires reçoivent ici le témoignage de notre plus vive gratitude.

Parlons maintenant du livre.

Il se compose de quatre parties : lectures morales, tableaux géographiques et historiques, lectures sur les sciences et lettres familières.

Inutile de faire remarquer que les lectures morales, ne sauraient remplacer ni le catéchisme, ni l'Histoire sainte. Elles sont destinées à rappeler aux enfants quelques-uns de leurs devoirs et à corroborer les enseignements donnés au catéchisme.

Les tableaux géographiques et historiques ont pour but de rendre familières, aux écoliers, la géographie et les grandes lignes de l'histoire du canton. Mais qu'on ne l'oublie pas, ce n'est point un traité proprement dit de géographie et d'histoire : les vues d'ensemble, les résumés, comme aussi certains détails manquent. C'est à l'instituteur d'y suppléer à l'aide de la carte du canton, des tableaux d'histoire suisse et surtout du tableau noir.

Bien qu'il appartienne à Messieurs les Inspecteurs de tracer aux instituteurs la marche à suivre dans l'emploi du livre de lecture, il nous sera sans doute permis d'indiquer aussi notre manière de voir sur ce point.

Avant d'aborder la lecture d'un texte, l'instituteur aura soin de préparer scrupuleusement sa leçon. Voici l'ordre des exercices. Prenons pour exemple un tableau géographique.

1° Le maître ouvrira la leçon le plus souvent en interrogeant les écoliers sur les données de la dernière lecture et il rattachera l'objet de la présente leçon avec ce qu'on a vu précédemment.

2° Il questionnera ensuite les enfants sur leurs connaissances et leurs souvenirs personnels relatifs à l'objet de la lecture.

Transportons-nous dans quelque école du district de la Glâne et supposons qu'on lise le morceau 8. *Fribourg et le district de la Sarine.*

Le maître : Quels sont ceux d'entre vous qui ont visité la ville de Fribourg ? — Comment s'appelle la rivière qui contourne la ville ? — Quel est celui d'entre vous qui peut me désigner quelques monuments publics : églises, couvents, statues, etc. — Quelles sont les autorités qui y siègent ? etc.

Les réponses des enfants seront presque toujours incomplètes, défectueuses, parfois même fausses. Les noms propres seront souvent dénaturés. Le maître corrigera, complètera, écrira au tableau les mots nouveaux, les noms propres et il les fera répéter.

3° Après cet entretien préliminaire si propre à stimuler l'attention des enfants et à les intéresser, l'instituteur prendra la carte du canton, il l'étendra sur les bancs en en dirigeant le haut vers le nord de façon à donner une idée plus exacte des lieux qui y sont représentés et de leur orientation.

Il indiquera et fera retrouver d'abord la direction de Fribourg relativement à l'école où se donne la leçon, puis on fera voir la voie ferrée, le cours de la Sarine, les principales routes, etc., mais en se bornant aux notions principales et en réservant l'énumération des paroisses, des communes, les détails à une leçon subséquente.

Pour ne pas se perdre dans des divagations trop longues, le maître prendra pour guide, dans ses interrogations, le texte du livre. Cette leçon sur la carte sera répétée à plusieurs reprises par les enfants les moins forts.

Comme complément, on initiera les enfants aux notions historiques renfermées dans ce même texte, en s'étendant plus ou moins, selon les connaissances préalables et le développement intellectuel des enfants.

Est-il besoin d'ajouter que pour mieux graver dans la mémoire des écoliers les notions historiques, il faut, autant que possible, les rattacher aux monuments et aux événements déjà connus des enfants. Ainsi le vieux tilleul de Fribourg leur rappellera la bataille de Morat.

Les gravures du livre seront expliquées dans tous leurs détails.

4° Cette étude préliminaire étant terminée, l'instituteur lira lui-même le texte, intégralement ou en partie, selon qu'il l'aura sectionné ou non.

Lisons lentement ; accentuons bien les expressions, les mots essentiels, comme dans la conversation.

5° Arrive maintenant le tour des écoliers. Que chacun d'eux

lise ou le texte en entier, s'ils sont peu nombreux et si le texte est court ou chacun un alinéa. Qu'on veille bien aux intonations fausses que l'on trouve dans quelques-unes de nos petites villes et qu'il faut faire disparaître.

Grâce aux exercices préparatoires, le texte sera facilement compris des enfants; on le lira avec plaisir parce que les faits, les idées, les données historiques et géographiques exprimées dans le morceau sont déjà connus. Rien de plus facile dès lors que le compte rendu.

Ce compte rendu aura pour but soit de répéter la leçon préliminaire, en se rapprochant davantage du texte, soit d'exercer les écoliers à l'art de la parole.

Suivront ensuite les exercices de grammaire et de rédaction.

Prendre pour base des exercices de grammaire et de rédaction des morceaux de lecture et enseigner l'orthographe au tableau noir et non pas en faisant apprendre par cœur des règles souvent incomprises; tout cela constitue une méthode enseignée et recommandée depuis longtemps, mais peu pratiquée encore. Comment concevoir un examen sans récitation de grammaire et sans dictée sur les participes? Hélas! il faut bien que ceux qui se sont obstinés jusqu'ici à suivre la vieille routine, routine absolument défectueuse, en prennent leur parti et se résignent à porter leurs efforts, non plus sur des récitations qui n'apprennent rien aux enfants qu'à se payer de mots, mais sur des connaissances bien comprises et propres à rendre l'enfant meilleur, plus instruit, mieux élevé, mieux préparé à la lutte pour l'existence. Ce résultat ne saurait s'acquérir en consacrant la meilleure part de l'école à l'étude des difficultés grammaticales. Laissons donc une bonne fois ces hiéroglyphes aux intelligences qui ont le loisir et les moyens de faire des études supérieures.

Comment faut-il enseigner la grammaire?

Les exercices qui suivent chaque morceau de lecture vous en indiqueront la marche. Cherchons avant tout ce qui est pratique. Eliminons de notre enseignement toutes les définitions, divisions, dénominations, remarques, théories qui n'ont pas pour but immédiat la *connaissance d'une règle orthographique d'un usage fréquent*.

N'ayons pas la prétention d'apprendre à *fond* l'orthographe française aux enfants d'une école primaire. C'est impossible. Du reste puisque le temps ne nous permet pas de tout apprendre aux écoliers qui nous sont confiés, ne vaut-il pas mieux sacrifier l'accessoire? Entre des connaissances vraiment utiles, telles que celles qui se rattachent à la religion, à l'hygiène, à l'agriculture, à la géographie, aux sciences naturelles dans leurs principales applications et l'étude des particularités et des exceptions grammaticales dont l'application se présente rarement, ne vaut-il pas mieux accorder la préférence aux premières?

Mais comment faut-il enseigner l'orthographe? Nous l'avons

dit : empruntez un ou deux exemples au morceau de lecture ; écrivez ces exemples au tableau noir. Par une série de questions bien coordonnées, amenez les élèves à trouver la règle appliquée dans ces exemples. Faites trouver d'autres exemples et mieux encore, que l'enfant compose de lui-même des exemples ; que ces exercices soient répétés par écrit comme devoirs. Qu'on lise ensuite et qu'on étudie la règle dans sa formule abstraite, à l'*Appendice grammatical* qui se trouve à la fin du livre.

Dans les leçons suivantes, on aura soin de revenir sur cette règle, non pas jusqu'à ce que les écoliers la sachent *réciter*, mais jusqu'à ce qu'ils la retiennent bien et sachent l'*appliquer* d'une manière sûre.

Nous réservons à plus tard nos conseils pour les exercices de rédaction.

Mais faut-il faire *tous* les exercices indiqués au bas des pages ? — Oui, si cela est nécessaire. Au besoin même, on les multipliera. Mais, dès que les élèves possèdent bien une règle, on n'y reviendra pas.

Abordons en terminant quelques objections que provoquera évidemment le nouveau manuel.

« Pourquoi le livre de lecture fait-il abstraction des notions les plus importantes d'hygiène, d'agriculture, etc. ? » demandera-t-on sans doute.

— Parce que l'étude de ces branches est réservée au livre du cours supérieur.

« N'aurait-il pas été préférable d'enseigner l'histoire et la géographie au moyen des traités spéciaux ? Car les *Tableaux géographiques et historiques* qui constituent la II^e partie, sont insuffisants et ne dispensent pas les maîtres d'avoir recours aux auteurs en usage jusqu'ici. »

— Cette observation serait fondée, si les notions de géographie et d'histoire contenues dans le manuel du 2^me degré, ne devaient être complétées dans le livre du degré supérieur.

« Mais, dans ce cas, objectera-t-on peut-être, les heures que notre ordre du jour assigne à la lecture, seront insuffisantes, si l'on doit faire marcher de pair la lecture, l'histoire, la géographie, etc.

— C'est évident. Avec le nouveau livre de lecture bien compris, bien enseigné, on pourra biffer de l'ordre du jour actuel l'histoire, la géographie, la grammaire et la rédaction et accorder d'autant plus de temps à la lecture, ainsi qu'on le pratique déjà dans plusieurs cantons suisses et comme le réclamait récemment encore M. Luthi dans la brochure que nous analysions dans le dernier numéro du *Bulletin*.

Au lieu de sectionner l'enseignement primaire, au lieu de le diviser, de le tronçonner, on fera marcher de front les branches qui forment un tout. Dans nos examens de recrues, la composition compte en même temps pour l'orthographe et la calligraphie.

Quoi de plus rationnel ? Est-il rien de plus absurde de faire écrire une page comme dictée, une seconde comme calligraphie, une troisième comme exercice de style ! Pourquoi ne pas réunir ces trois branches qui se complètent ? Est-ce que dans la vie, dans la pratique des affaires, en écrivant une lettre, on eut jamais l'idée de scinder ces trois éléments inséparables : l'orthographe, l'écriture et le style ? Il en est de même des branches que nous proposons d'enseigner en même temps que la lecture. C'est le moyen de rendre l'école plus intéressante, tout en gagnant beaucoup de temps.

« Que feront alors de votre nouveau livre de lecture les instituteurs qui n'adoptent pas votre méthode ? »

— Eh bien, ils n'auront qu'à faire abstraction des exercices qui suivent chaque morceau et de se servir du livre simplement pour familiariser les écoliers avec l'art de la lecture.

Quelques instituteurs seront peut-être surpris que nous ayons écrit la ville de *Gruyère* sans *s*, *Zœringen*, sans *h*, etc. Nous avons adopté cette orthographe d'après les historiens les plus compétents. (Voir M. Thorin, M. Gremaud, etc.)

Nous aurons, du reste, plus d'une fois occasion de revenir sur la méthode à suivre dans l'emploi de ce manuel.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de solliciter l'indulgence du corps enseignant en faveur d'un ouvrage qui ne manquera pas de provoquer bien des critiques, parce qu'il heurte plus d'une idée reçue, plus d'une habitude, en inaugurant une méthode encore inconnue aux pays de langue française. La perspective de ces critiques ne nous a pas arrêté, parce que nous avons la conviction intime de faire réaliser, avec l'aide indispensable de Messieurs les Inspecteurs et des autres autorités scolaires, un progrès aussi certain que fécond à nos écoles.

Notre dévouement à la cause de l'éducation populaire est trop connu, croyons-nous du moins, pour qu'il ne nous obtienne pas grâce pour toutes les fautes qui nous auront échappé dans la composition du livre de lecture.

R. HORNER.

PARTIE PRATIQUE

I

EXAMEN DES RECRUES

CONNAISSANCES CIVIQUES

1re Série.

4. *a)* Nommez les localités les plus rapprochées de votre domicile.
- b)* Quels sont les hommes qui ont prêté serment au Grütli ?
3. *a)* Quelle est la chaîne de montagnes qui sépare la Suisse de la France à l'Ouest ?